



## LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version applicable depuis le 11 avril 2021

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre :

- d'une part l'association NOELIE YOGA STUDIO dont le siège social est 36 avenue des écoles militaires, Les hameaux de la Torse B2, 13100 AIX EN PROVENCE, ci après dénommé « NOELIE YOGA STUDIO »
- et d'autre part toute personne physique ou morale procédant à l'achat ou à la participation de prestations de l'association NOELIE YOGA STUDIO (ci-après désignée « L'élève»).

### ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente visent à définir les relations contractuelles entre NOELIE YOGA STUDIO et l'élève.

NOELIE YOGA STUDIO propose des prestations (cours de Yoga, de Pilates et autres pratiques douces comme la méditation, stages, événements ponctuels), disponibles sur inscriptions.

Les Prestations sont réalisées au 36 avenue des écoles militaires, les hameaux de la Torse, B2 13100 AIX EN PROVENCE et peuvent également avoir lieu dans d'autres lieux.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'achat de Prestations proposées par NOELIE YOGA STUDIO, qui peut se faire :

- via l'application B-SPORT pour NOELIE YOGA STUDIO (ci-après désigné « l'Application»);
- via le site « [www.noelieyoga.com](http://www.noelieyoga.com) » (ci-après désigné « le Site»).

Ce dernier est le site de commerce électronique de NOELIE YOGA STUDIO accessible par le réseau internet, ouvert à tout utilisateur de ce réseau.

### ARTICLE 2 – DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont disponibles sur le Site et peuvent également être affichées au studio. Elles sont remises sur demande en format papier à chaque Elève. Le fait de passer commande d'une prestation ou d'y participer implique l'acceptation entière et sans réserve de l'Elève de ces Conditions Générales de Vente et ceci, quelles que soient les stipulations contraires pouvant



figurer sur tout document émanant de l'Elève, y compris d'éventuelles conditions générales d'achat.

L'élève reconnaît avoir pris connaissance au moment de la commande ou préalablement à la participation d'une prestation, des présentes Conditions Générales de Vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

NOELIE YOGA STUDIO se réserve toutefois le droit de modifier ou adapter ses Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis. Dans ce cas, les conditions générales applicables seront celles en vigueur à la date de la commande ou de la participation à la prestation. Il est de la responsabilité de l'Elève de consulter la mise à jour en vigueur sur le site.

Le fait, pour NOELIE YOGA STUDIO, de ne pas se prévaloir d'une des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ne vaut pas renonciation et ne prive pas l'association NOELIE YOGA STUDIO de la possibilité de s'en prévaloir ultérieurement.

Toute inscription à un cours ou achat d'un service vaut également acceptation de la politique de confidentialité de B-SPORT consultable sur leur site internet.

Ne relèvent pas de ces Conditions Générales de Vente l'achat de Prestations pour les professeurs ou organismes qui louent l'espace pour leurs stages et/ou événements et qui à ce titre relèvent des conditions fournies par ces derniers.

### **ARTICLE 3 - CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION**

La commande des prestations (cours, stages, événements ...) s'effectue directement sur le Site internet, sur l'Application ou auprès des enseignants au studio.

Les cours de yoga sont proposés sous la forme de consommation à la carte :

- sous la forme d'unités individuelles (cours découverte et cours à l'unité) valables 1 mois à partir de la date d'achat de l'unité,
- sous la forme de forfaits de 20, 45 ou 90 unités valables 1 an à partir du 1er cours pris, étant ici précisé que ce délai de 1 an comprend la période durant laquelle le studio est fermé durant certaines vacances scolaires,



- sous la forme de forfaits de 20 unités valables 6 mois à partir du 1er cours pris, étant ici précisé que ce délai de 6 mois comprend la période durant laquelle le studio est fermé durant certaines vacances scolaires.

L'achat d'un forfait de cours nécessite une adhésion annuelle de vingt euros (20) à régler à NOELIE YOGA STUDIO, payable une fois par an au moment de la souscription audit forfait. Cette adhésion est nominative de sorte que le coût de cette dernière ne saurait être divisé en cas de forfait partagé, ni proratisé. Cette adhésion comprend le prêt du matériel et l'assurance dommage corporel de NOELIE YOGA STUDIO.

Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable des prix et des descriptions des Prestations, ainsi que des présentes Conditions Générales de Vente.

NOELIE YOGA STUDIO n'a, pour toutes les étapes d'accès au Site et à l'Application et du processus de commande qu'une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion au Site et à l'Application, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure conformément à la jurisprudence et à la loi.

Les Prestations proposées donnent lieu à la participation à des cours individuels ou collectifs. La réservation peut être effectuée directement sur le Site ou sur l'Application.

L'adhésion à NOELIE YOGA STUDIO quelle qu'en soit la forme, est nominative, personnelle et incessible.

Le Client ne peut céder ou transférer à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, tout cours, souscrit à son nom.

### **Précisions pour une commande de Prestation en ligne / en direct**

Les « cours en ligne » sont proposés en direct exclusivement sur la plateforme Zoom, ce qui présuppose, entre autre, l'existence d'une



webcam équipée de haut-parleurs, d'un micro, ainsi que d'avoir accepté les conditions de Service Zoom.

Les Prestations « cours en ligne » sont disponibles exclusivement via le navigateur Web. Les frais nécessaires à l'utilisation des services « cours en ligne », tels que notamment une connexion Internet, l'équipement requis ainsi que la disponibilité et la sécurité de la communication de données incombent à l'Elève exclusivement. La responsabilité du NOELIE YOGA STUDIO ne saurait être engagée pour tous inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion.

#### **ARTICLE 4 - PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

Les prix des Prestations proposés sur le Site et sur l'Application sont des prix indiqués en euros.

Les prix des Prestations sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande par l'Elève.

NOELIE YOGA STUDIO se réserve le droit d'augmenter ses prix à tout moment. L'augmentation du prix a lieu à la date de publication des nouveaux tarifs en ligne.

Le paiement s'effectue préalablement à la prestation. Ce paiement peut s'effectuer en ligne par Carte Bancaire, par virement ou prélèvements bancaires (en faire la demande par mail à [contact@noelieyoga.com](mailto:contact@noelieyoga.com)), par chèques ou espèces. Le paiement par chèque se fait sur place ou par envoi postal par courrier à NOELIE YOGA STUDIO 36 avenue des écoles militaires Les hameaux de la Torse B2 13100 AIX EN PROVENCE. La validation de l'inscription n'est confirmée qu'après réception et bon encaissement du chèque. Un email de confirmation est alors envoyé.

Le paiement en espèces est possible sur place à Aix en Provence, un reçu sur demande vous sera donné.

Une facture pourra être établie sur demande spécifique à l'adresse suivante [contact@noelieyoga.com](mailto:contact@noelieyoga.com).

En cas de rejet de prélèvements, 10€ de frais bancaires seront facturés à l'Elève. Toute annulation partielle ou totale de règlement sur notre site internet entraîne la refacturation intégrale des frais.



Les Prestations proposées sur le Site et sur l'Application sont payables à la commande.

La facilité de paiement mensuel par prélèvement automatique accordée au Client ne lui confère en aucune manière la faculté de résilier sans frais son abonnement en cours d'année, lequel sera dû en totalité jusqu'à son terme, que les Prestations soient consommées par l'Elève ou non. Dans le cadre du prélèvement SEPA, l'Elève aura la possibilité de consulter à tout moment sa Référence Unique de Mandat (RUM).

NOELIE YOGA STUDIO se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par le Client, ou en cas d'incident de paiement.

En cas de non-règlement des sommes dûes par le Client au titre d'un abonnement, le Client recevra une correspondance l'invitant à régulariser sa situation et l'informant de la suspension de son contrat jusqu'à régularisation. L'Adhérent qui n'aura pas régularisé sa situation dans les 15 jours suivant la réception de cette lettre pourra voir son abonnement résilié et se voir réclamer l'indemnisation des frais de recouvrement engagés en supplément de la totalité des sommes dont il est redevable.

## **ARTICLE 5 - DROIT DE RETRACTATION - ANNULATION, RESILIATION ET REMBOURSEMENT**

### **5.1 Droit de rétraction**

Conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, en cas d'achat en ligne d'un service ou d'un Produit, l'Elève bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours francs pour demander l'échange ou le remboursement des des Prestations commandés sans pénalités, à l'exception des frais de retour. Ce délai court à compter de la confirmation de la commande.

S'agissant d'une Prestation, l'Elève doit adresser une lettre en recommandé, en indiquant de façon non-équivoque son intention de se rétracter et préciser s'il souhaite un remboursement ou un échange, à



l'adresse suivante : NOELIE YOGA STUDIO 36 avenue des écoles militaires, les hameaux de la Torse, B2 13100 AIX EN PROVENCE. Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour une Prestation dont l'exécution a commencé.

Ce droit de rétractation concerne uniquement les Prestations achetées sur le Site et sur l'Application.

## **5.2 Prolongation, remboursement ou suspension d'un forfait pour raisons médicales ou professionnelles**

La non-utilisation temporaire ou définitive d'un forfait de cours n'ouvre aucun droit à l'Elève de prolongation de la validité ou d'un remboursement.

NOELIE YOGA STUDIO pourra toutefois accepter de prolonger la validité d'un forfait de cours si L'Elève justifie dûment d'un empêchement médical lui interdisant de pratiquer toute activité physique pour une période supérieure à 30 jours.

Le studio pourra procéder à un remboursement partiel du Client s'il justifie d'un déménagement ou d'une mutation professionnelle à plus de 30km.

La prolongation/suspension du forfait ne sera prise en compte qu'après réception d'une demande écrite par email à [contact@noelieyoga.com](mailto:contact@noelieyoga.com) comprenant :

- L'envoi du certificat médical pour toute raison de santé
- L'envoi du justificatif de mutation ou de déménagement pour toute raison professionnelle. La suspension interviendra le mois suivant la réception de la demande écrite.

Aucune suspension ou arrêt d'abonnement n'est accordé sans demande écrite. Aucune suspension n'est accordée sur les périodes qui précèdent la date de la demande écrite : l'élève est tenu d'envoyer sa demande au moment T où il souhaite voir suspendre son abonnement.

L'élève reconnaît expressément en avoir été informé préalablement à la participation de ces cours et ateliers.

Si l'élève ne peut pas continuer pour des raisons physiques et sous réserve de présentation d'un certificat médical, NOELIE YOGA STUDIO proposera selon le cas soit une solution de remplacement soit



un prolongement de l'abonnement ou un remboursement. Si une Elève commence une grossesse après avoir acheté un abonnement, elle doit le signaler sans délai à son professeur afin que celui-ci puisse l'accompagner au mieux dans sa pratique. Une prolongation du forfait en cours pourra également être envisagée.

En cas de suspension du forfait initialement acheté, le coût du forfait dû à NOELIE YOGA STUDIO sera réajusté en fonction du nombre de cours effectivement pris.

Tout achat d'un forfait avec paiement échelonné devra être garanti par la remise d'un chèque du montant de la somme totale, lequel sera restitué une fois le paiement entier effectué.

### **5.3 Annulation d'une réservation par l'Elève**

- Cours de yoga / Pilates / méditation : toute réservation de cours non annulée 24h à l'avance sera due.
- Atelier avec intervenants : aucun remboursement ne sera effectué quelle que soit la raison de l'annulation de la part de l'Elève.

### **5.4 Annulation des cours et ateliers par NOELIE YOGA STUDIO**

#### Annulation ponctuelle d'un cours de Yoga :

Toute réservation d'un cours collectif peut être annulée par NOELIE YOGA STUDIO jusqu'à 4 heures avant l'heure de la séance, s'il n'y a pas un minimum de 4 élèves. L'Elève est alors prévenu par email. L'Unité de cours correspondante est recreditée sur le compte de l'Elève et pourra être réutilisée jusqu'à la date d'expiration du forfait.

#### Annulation définitive d'un cours de Yoga :

NOELIE YOGA STUDIO se réserve le droit d'annuler définitivement un cours qui a une participation régulière de moins de 4 personnes, et ce à tout moment de l'année.

#### Remplacement d'enseignant :

Si un professeur ne peut plus animer son cours, que ce soit temporaire ou définitif, NOELIE YOGA STUDIO fera de son mieux pour trouver un remplaçant durant la période définie. Dans l'impossibilité de trouver un



remplaçant, NOELIE YOGA STUDIO se réserve le droit de supprimer le cours temporairement ou définitivement.

Dans le cas où un professeur quitte le studio définitivement, quelle qu'en soit la raison, aucun remboursement de forfait ne sera effectué.

#### Annulation d'un atelier de Yoga :

NOELIE YOGA STUDIO se réserve le droit d'annuler un atelier ou événement s'il n'y a pas un minimum de 6 élèves ou si l'intervenant se trouve dans l'impossibilité d'animer son stage.

En cas d'annulation et dans le cas où d'autres dates ne peuvent être proposées en remplacement, un remboursement du prix versé par l'Elève sera effectué par NOELIE YOGA STUDIO.

#### Jours fériés et vacances scolaires :

Le planning des cours sera allégé lors des jours fériés et des vacances scolaires, compte tenu d'une moins grande affluence à ces périodes de l'année.

Le studio sera fermé durant une partie des vacances scolaires.

### **ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE L'ÉLÈVE**

En cas de violation des consignes de bonne conduite d'hygiène et de sécurité qui pourraient lui être données par l'équipe du studio et telles qu'elles pourraient, le cas échéant être rappelées par voie d'affichage ou sur tout document interne au studio, l'Elève pourra se voir notifier une suspension de son abonnement.

### **ARTICLE 7 - RESPONSABILITE ET GARANTIE**

L'Elève reconnaît avoir une parfaite connaissance de la nature des exercices physiques pratiqués dans le cadre des cours auxquels il s'est inscrit auprès de NOELIE YOGA STUDIO, et certifie sur l'honneur que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement de pratiquer les activités proposées par NOELIE YOGA STUDIO.

L'Elève décharge NOELIE YOGA STUDIO, ses dirigeants et ses membres de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité





exercée. L'Elève consent à assumer tous les risques et toutes les conséquences liées à l'activité exercée au sein de NOELIE YOGA STUDIO.

En tout état de cause, L'Elève s'engage à renseigner NOELIE YOGA STUDIO sur ses antécédents médicaux et à remettre à NOELIE YOGA STUDIO un certificat médical de moins de trois mois lorsque les professeurs l'exigent. Si le certificat médical indique que L'Elève n'est pas apte à pratiquer l'activité commandée, NOELIE YOGA STUDIO est en droit de résilier sans préavis ni indemnité la relation contractuelle avec L'Elève concerné, les sommes versées restons alors dues à NOELIE YOGA STUDIO sauf stipulations contraires aux présentes.

Assurance : L'Elève reconnaît avoir été informé par NOELIE YOGA STUDIO de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport.

Consignes de sécurité : La responsabilité de NOELIE YOGA STUDIO ne saurait être engagée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité énoncées notamment par les professeurs, ou de l'utilisation inappropriée des appareils ou des autres installations.

Perte et vol : Il est rappelé expressément à l'Elève que les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance particulière par NOELIE YOGA STUDIO et que l'Elève dépose ses effets personnels sous sa seule responsabilité. NOELIE YOGA STUDIO ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou du vol des effets personnels déposés par l'Elève dans l'enceinte du Studio, et en particulier dans les vestiaires.

## **ARTICLE 8 - DONNEES PERSONNELLES**

La commande de Prestations est susceptible d'impliquer la fourniture par l'Elève de données à caractère personnel (les « Données Personnelles »).

NOELIE YOGA STUDIO reconnaît l'importance d'assurer la protection et la sécurité des Données Personnelles et s'engage à les traiter en



conformité avec la réglementation applicable, à savoir notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée, dite « Loi Informatique & Libertés » et le Règlement (UE) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 25 avril 2016, dit « RGPD » (la « Réglementation Applicable »).

Afin de connaître les conditions de traitement de ses Données Personnelles par NOELIE YOGA STUDIO , le Client est invité à consulter la Politique de Confidentialité accessible sur le Site.

### **ARTICLE 9 - DROITS DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Site est une œuvre protégée et reste la propriété exclusive de NOELIE YOGA STUDIO lequel a créé et mis en ligne les pages web, les images et sources scripts, les données de base le composant. Sauf mention contraire, NOELIE YOGA STUDIO est donc titulaire des droits d'auteur sur chacune des pages composant le Site, sur son arborescence ainsi que sur chacun des éléments les composants: marques, logotypes, illustrations, dessins, modèles, photographies, images et plus généralement tous autres éléments présent sur le Site, qu'ils soient déposés ou non.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments du Site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable de NOELIE YOGA STUDIO.

Toute exploitation non autorisée du Site ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L. 335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

Le client, ou son représentant légal, déclare être informé(e) que NOELIE YOGA STUDIO est amené à prendre des photos et à réaliser des vidéos afin de les publier sur le Site ou sur les réseaux sociaux du studio ou de les afficher dans l'espace communication du studio ou de réaliser des plaquettes de communication. Il a toutefois le droit de s'opposer à la prise de vues en le signalant avant les séances de réalisation.



## **ARTICLE 10 - FORCE MAJEURE**

NOELIE YOGA STUDIO est libéré de ses obligations contractuelles en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers, ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante du fait personnel de NOELIE YOGA STUDIO l'empêchant directement ou indirectement d'exécuter normalement ses obligations contractuelles. Les cas de force majeure comprendront, notamment, outre les cas reconnus par la jurisprudence, toute catastrophe naturelle, tout acte de guerre, atteintes à l'ordre public, épidémies, incendies, inondations et autres désastres, tout acte gouvernemental, toute grève sous quelque forme que ce soit et tout dysfonctionnement d'internet ou des réseaux, ce qui est purement et simplement accepté par l'Eleve. Dans l'hypothèse où un cas de force majeure empêche, retarde ou affecte l'exécution d'une obligation, tout retard ou défaut d'exécution de ses obligations ne peut donner lieu à des dommages et intérêts.

En cas de survenance de tel ou tel événement, NOELIE YOGA STUDIO substituera, dans la mesure du possible, à la prestation sur site, une prestation en ligne via toutes applications permettant de la visioconférence. Le fait même de réaliser cette prestation en ligne vaudra mise à disposition au profit de l'Eleve de la prestation habituellement prise sur site.

Etant ici précisé que la prestation en ligne est uniquement limitée en cas de survenance de tel ou tel des événements ci-dessus mentionnés de sorte que la prestation est prévue sur site.

NOELIE YOGA STUDIO ne pourrait en aucun cas être tenu responsable de problèmes techniques limitant l'accès aux services ou aux dommages causés au matériel ou à l'équipement de l'élève.

## **ARTICLE 11 - LITIGES, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français et régie par la langue française pour leur interprétation.

En l'absence de solution amiable, tout litige susceptible de résulter de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation, leurs conséquences et leurs suites des présentes Conditions Générales de Vente sera



NOËLIE **YOGA** STUDIO

soumis exclusivement aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'appel d'Aix en Provence.

## **ARTICLE 12 - INDEPENDANCE DES CLAUSES**

Si l'un des articles des présentes Conditions Générales de Vente est jugé nul ou inopposable, la validité ou l'opposabilité des autres dispositions des Conditions Générales de Vente ne sera pas affectée.